

Copie

N° 180

Sorc.

Bruxelles 28 Juillet 1894

M^r. Boujean - Rio de Janeiro.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme d'hier 27 juillet, ainsi transmis: Lettre 5^{ème} reme, maintenant compromis contenus votre lettre vingt sept Juin et troisième condition contrat premier Juillet, acceptons trois quarts monnaie un quart titres tout or.

Je vous confirme mes précédentes du 10, 14, 15, 17 et 22 Juillet, par les dernières je vous ai expliqué que j'ai été obligé d'accepter une légère modification aux prétentions de malettre du 27 Juin, par laquelle je disais que les négociations se poursuivaient sur une exigence de £ 5.972.000/f. dont £ 4.104.000/f. or monnaie et £ 1.868.000/f. titres or, mais pris au pair. J'ai dû accepter les offres faites par le Syndicat, c'est à dire £ 5.800.000/f. dont en monnaie or £ 4.275.000/f. et en titres or £ 1.525.000/f. pris au pair. La différence est compensée par une plus grande quantité en £ s. or et une quantité moindre en titres et par l'attribution d'une partie de titres de faveur.

Comme je vous ai prévenu, sur les dernières bases l'affaire se fera et je compte que j'aurai déjà le télégramme de l'acceptation de la Compagnie ou de tout avant que vous ayez reçu la présente; je dois vous avouer que j'ai accepté, mais vous devrez me confirmer pour ma tranquillité.

C'est un véritable tour de force auquel je suis arrivé, l'opération est traitée en définitive sur des bases meilleures.

que celles déjà acceptées par la Sorocabana et par la Banque.
Bien que le crédit du Brésil commence à se raffermir,
il n'est pas moins vrai que les affaires sont extrêmement
difficiles, les grandes maisons financières sont encore sa-
tuées des titres du dernier emprunt Brésilien que la
maison Rothschild a raté et je répète, c'est grand à
un ami personnel d'un grand établissement financier
de Bruxelles, que j'ai su parvenu à faire accepter l'aff-
faire à Londres.

Il est entendu que la dette que la Cie Unia Sorocabana
et Thiama a contractée avec l'Etat de St Paul, soit
environ R\$ 7.000.000.000 (sept mille contos) restera à
charge de la nouvelle Cie comme il a été convenu.
Je n'ai encore pu trouver sur une solution favorable
pour le rachat des anciens titres de la Cie W. S. et St,
c'est une opération qui présente quelques difficultés
sans donner l'éveil, ce qui aurait pour conséquence
une hausse. Avant de pouvoir acheter les titres il faut
que l'on soit certain d'être autorisé de transférer l'an-
cienne Cie à la nouvelle, tout en maintenant la garantie
d'intérêt de 6% sur certaines lignes; je pense me rappeler
qu'au moment de la fusion de la Soroc. avec l'Thiama
que l'Etat de St Paul a saisi cette occasion pour sup-
primer les garanties, il ne faut pas que la même
chose arrive.

Examinez cette question, pour le moment je ne m'en oc-
cuperai pas autrement que pour demander des capi-
taux pour le rachat des anciens titres, que l'on
pourra faire aussitôt que l'ing^d du Syndicat aura

donne son avis. Cet avis sera favorable.

Je n'ai pas de nouvelles à vous communiquer depuis
ma dernière du 22 C.^t parce que je ne pouvais aller
à Londres avant quelques jours..

J'attends vos lettres qui sont très rares.

Votre dévoué

Signé

F. de Donckels

Copie conforme

G. du Roy.